

hommage à l'auteur

W. G. G. G. G.

Dr Lucien JACQUET

MÉDECIN DES HOPITAUX

Le Péril alcoolique
en France

PARIS

J. RUEFF, ÉDITEUR

106. boulevard Saint-Germain. 106

1899



LE
Péril alcoolique
EN FRANCE

CONFÉRENCE POPULAIRE
Faites à l'Hôpital Saint-Louis

PAR LE

D^r Lucien JACQUET

et recueillie par **M. DUCLOS**

Eterne des Hôpitaux

Extrait de la Médecine Moderne

PARIS

J. RUEFF, ÉDITEUR

106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 106

1899



Le Péril alcoolique en France

PAR LE

D^r Lucien JACQUET

Messieurs,

Je veux commencer cette conférence par un acte de foi : oui, je suis persuadé que l'initiative individuelle et collective, l'exemple personnel, la parole, les pétitions, bref l'agitation anti-alcoolique en tous genres, amèneront le recul et plus tard la disparition du plus grand fléau que ce pays ait jamais subi, l'*alcoolisme*.

Et pourquoi non ? La Suède et la Norvège l'ont vaincu ; ah ! je sais bien que là, il y a un gouvernement plus conscient de sa responsabilité, et mieux armé pour agir ; mais l'Angleterre, où l'opinion publique est reine, la Suisse, démocratique comme nous et plus que nous, ont déjà puissamment refoulé le péril : devons-nous à jamais et en tout nous considérer comme un peuple inférieur ? Je me refuse à le croire et en tout cas je proclame que le premier, le plus pressant de-

voir de tout citoyen soucieux de l'avenir de ce pays, est aujourd'hui de prendre une part personnelle à la lutte car il s'agit là, proprement, d'une question de *vie* ou de *mort*.

D'ailleurs les alcoolisés se divisent en deux grandes catégories : les *incorrigibles* qui, soit inintelligence foncière, soit vice incurable, ne veulent pas ou ne peuvent pas être convaincus : que leur destinée s'accomplisse ! et les *ignorants* infiniment plus nombreux, qui s'alcoolisent sans le savoir, mais qui éclairés et instruits, ne sont point si sots que de continuer à vider tout à la fois leur santé et leurs poches. C'est à ceux-là que je m'adresse, ce sont eux que je veux convaincre, en contribuant à déchirer le voile d'erreurs, de préjugés ou de mensonges intéressés, qui masque la vérité à leurs yeux.

*
*
*

D'abord sachons ce qu'est l'ennemi à combattre, l'alcool. Je le dirais sommairement, voulant laisser à cette conférence un caractère *populaire*, les bourgeois restant libres d'en faire aussi leur profit.

L'alcool est un liquide longtemps extrait par distillation des seules boissons fermentées.

Vers la fin du xvi^e siècle, le docteur Libavius — Oh ! messieurs, les médecins ont une

lourde responsabilité en matière d'alcoolisme — trouva le moyen d'en obtenir par la fermentation des céréales. Depuis, on en a extrait de toutes les substances végétales sans exception, ou de toutes les matières qui en contiennent. On peut donc extraire l'alcool du bois, du papier, des vieux chiffons, etc.

Mais l'alcool n'est pas *un* ; il en est plusieurs variétés : l'alcool éthylique ou vinique, part principale du produit de distillation du vin, puis les alcools amylique, méthylique, propylique, etc., existant dans le *distillé* du vin, mais plus encore dans le distillé des grains, betteraves, pommes de terre, etc. ; bref dans ce que l'on nomme en bloc, l'alcool *industriel*.

Eh bien ! tout alcool, sans exception, est un *poison*.

En voici des preuves directes, immédiates, en dehors du résultat effrayant de l'observation humaine : on tue un chien de taille moyenne, en lui injectant sous la peau ou dans les veines 90 gr. d'alcool vinique ; on tue un chien de même taille, en lui injectant, 20 gr., (une cuillerée à soupe) d'alcool amylique ; on tue un cochon d'Inde en lui injectant *un* gramme d'eau-de-vie de marchand de vins.

Donc, *tout alcool est poison*, surtout l'alcool d'industrie. Or, sur plus de 2 millions d'hectolitres, représentant la consommation de l'alcool en France, 1,800,000 sont de l'al-

cool d'industrie mal rectifié, c'est-à-dire renfermant une quantité appréciable de produits beaucoup plus toxiques encore que l'alcool de vin, déjà toxique lui-même.

Messieurs, l'on a critiqué ces conclusions et ces expériences ; on a dit que l'alcool se consomme par *l'estomac* et non par la peau et les veines. Or, d'une part, si l'on fait ingérer de l'alcool aux animaux (et c'est très facile, plusieurs espèces ayant un penchant marqué à l'alcoolisme) on obtient avec le temps une série de symptômes et de lésions, aboutissant au même résultat, c'est-à-dire à la mort ; et d'autre part, on peut injecter aux animaux de l'eau ou certains autres liquides, en quantités énormes, sans nul inconvénient. Ces expériences gardent donc leur valeur comparative.

Voilà pour l'alcool lui-même.

*
**

Parlons maintenant des boissons qui en contiennent.

Je prends d'abord la plus répandue : l'eau-de-vie ; c'est simplement de l'alcool additionné d'eau et ramené au titre de 40 à 45°, puis coloré avec un peu de caramel. Or, savez-vous la valeur marchande réelle de ce produit que vous payez 2 à 3 sous le petit verre, c'est-à-dire de 3 fr. à 4 fr. le litre ? En voici le décompte pour un litre :

| |
|--------------------------------|
| Fr. |
| 0.05 de transport |
| 0.10 de logement (fût) |
| 1.60 de droits (état et ville) |
| 0.30 d'alcool |
| <u>2.05</u> |

La valeur marchande de cette eau-de-vie, est donc de *0 fr. 30 par litre* ; le reste va à l'état, à la ville, au négociant en gros, et au marchand de vin.

Vous me direz que vous en boiriez volontiers de meilleure. Eh bien ! n'enviez rien aux riches : l'égalité sur ce point est satisfaite ; vous le verrez dans un instant.

Je passe au *vin*, plus compliqué. Il contient de l'eau, du sucre, du tanin, des sels etc., enfin et surtout de l'alcool, 10 pour 100 d'ordinaire. C'est donc, même quand il est *bon*, un liquide dont il ne faut pas abuser, puisqu'il contient de l'alcool, en quantité notable ; mais il s'en faut qu'il soit toujours *bon* : on y ajoute du *plâtre*, de mauvais *sucres*, de mauvais *alcools*, de la *fuchsine* pour le colorer, que sais-je encore ? si bien qu'on arrive à en faire un produit franchement *toxique*.

Et je rencontre là une des erreurs les plus répandues et les plus indéracinables : combien de fois ne m'avez-vous pas répondu à l'hôpital : « Oh moi, Monsieur, je ne bois jamais d'alcool ; du vin, oui, parce que le bon vin ne fait jamais mal. » Or, le bon vin

quand on en boit trop arrive très vite à *faire mal*; et le mauvais, si répandu, plus vite encore. En tout cas sachez-le, un litre de vin contient 100 gr. d'alcool absolu, ou 225 gr. d'eau-de-vie; c'est quelque chose. Et il en est parmi vous, qui boivent deux, trois, quatre litres par jour et plus encore!

Je passe rapidement sur la bière, le cidre et le poiré, peu en usage dans la population parisienne : ils contiennent en moyenne de 3 à 7 gr. d'alcool pour cent.

Au total, sans faire allusion aux falsifications vénéneuses dont le vin, la bière, le cidre et le poiré sont l'objet, vous pouvez voir à quel point est *menteuse*, l'étiquette de *boissons hygiéniques*, appliquée à ces produits. Toute boisson contenant de l'alcool, n'est pas et ne saurait être *hygiénique*. Elle peut, prise en quantité modérée, n'être pas nuisible, voilà tout, et comme l'a fort bien dit M. d'Avenel, « il n'y a d'hygiéniques que les boissons dont on n'abuse pas. »

Et les boissons des riches? Messieurs, je vous l'ai dit, sensualité à part, vous n'avez point à les jalouser : leurs vins, leurs « grands crus » ils doivent, s'ils ont souci d'eux-mêmes, en user sobrement. Et quant aux vieilles eaux-de-vie authentiques, ces fameuses « finès » dont vous avez rêvé quelquefois peut-être, eh bien ! elles ne valent pas mieux, pour la santé du moins, que votre « tord-boyaux ». Et voici pourquoi :

l'alcool vinique *pur*, c'est-à-dire le « distillé » pur du vin, est un liquide à la fois brûlant, plat et peu agréable; c'est en vieillissant dans le fût de chêne que cet alcool mélangé à l'eau, se charge, par oxydation, d'essences, qui lui communiquent sa saveur, mais aussi un surcroît de toxicité.

Donc l'égalité trouve ici son compte; donc, on ne peut pas, même en y mettant le prix, satisfaire sa gourmandise ou son vice, sans nuire à sa santé; *et cela est bien.*

Donc je suis autorisé, ~~avec Darenberg,~~ avec Duclaux, avec Debove et tant d'autres à parler de la « chimère de l'alcool pur » et à proclamer que « l'alcoolisme est une question de quantité, plutôt que de qualité ».

Voilà, messieurs, pour les boissons dont l'usage *modéré* est possible, *raisonnable* au moins dans une certaine mesure. Et quant à ceux qui outrepassent, laissons-les sous le poids de la parole d'Isaïe : « Malheur à ceux qui sont des héros pour boire du vin, des vaillants pour mêler les liqueurs fortes! »

*
**

J'arrive maintenant aux boissons vénéneuses, que tous sans exception doivent proscrire : c'est toute la série des liqueurs, véritables poisons de consommation.

Je vous signale les vermouths, bitters, apéritifs, amers de toute sorte; je vous si-

gnale aussi les vins de quinquina, de coca, de kola, dont on nous inonde, je vous mets en garde contre les trop célèbres « liqueurs de couvents » ; tout cela est détestable, et je passe.

Mais je veux réserver ici une place d'honneur à la reine des poisons *en bouteille*, à l'absinthe.

Etudions — c'est instructif — la fabrication de l'absinthe. Sachez d'abord que, dans la distillation, il y a plusieurs phases : viennent d'abord les « mauvais goûts de tête », puis les « moyens goûts », puis « l'extra-fin, le cœur », et enfin les « mauvais goûts de queue ».

Ces mauvais goûts de tête ou de queue sont des poisons violents dont la consommation directe est impossible, à cause de leur goût exécrable. Mais rien ne se perd, vous le pensez bien. On y fait mijoter des plantes aromatiques à goût prononcé, destinées à à masquer l'âcreté de ces liquides, et l'on obtient ainsi les vermouths, les bitters, et surtout l'absinthe.

Pour l'absinthe, je précise : on y incorpore l'anis, la badiane, l'angélique, la mélisse, la menthe, qui sont poisons *stupéfiants* ; et aussi l'hysope, le fenouil, la petite et la grande absinthe, qui sont poisons convulsivants, *épileptisants* ; on colore avec de la couperose ou du bleu de prusse, et quand vous demandez une « verte », on vous sert !

Quelle cuisine !

Sachez maintenant la valeur marchande de ce *breuvage* que vous payez *trois sous* le verre : elle est, déduction faite des frais accessoires, bénéfiques, et de 2 fr. 50 prélevés par l'état et la ville, de *douze sous* par litre !

Et comme elle est navrante l'histoire d'un malade entré l'autre jour en piteux état dans mon service. Il buvait depuis une dizaine d'années, de trois à cinq absinthes par jour. Mes élèves et moi lui faisions le compte de ses économies, s'il eût été sobre : nous arrivions à un total de quatre mille francs environ, et le pauvre diable songeait tristement à ce petit trésor envolé et à sa santé en ruine !

C'est là le procès de l'absinthe du pauvre. Un mot maintenant de l'absinthe du riche. Oh ! messieurs, elle est tonique, apéritive, oxygénée et bienfaisante, que sais-je encore ! C'est entendu : voyons les effets de ce nectar. Eh bien ! *ils sont identiques*, et j'ai vu déjà, nombre de messieurs « très-bien », fort mis à mal par les absinthes les plus distinguées du monde ; là encore c'est l'égalité devant l'empoisonnement.

*
**

Après cette étude rapide des principaux spiritueux, fixons le taux de leur consommation. Il est effroyable ! On parle de notre

décadence ! Nous avons, messieurs, sur le reste du monde une supériorité, nous tenons le *record* de l'alcoolisation. Voici les chiffres *officiels* :

On consomme en France 2 millions d'hectolitres d'alcool à 100°; c'est-à-dire 5 millions d'hectolitres d'*eau-de-vie*. Suivons cette consommation dans les cinquante dernières années :

| | |
|---------------------------------------|------------|
| En 1850 la France consomme par habit. | 1'46 |
| 1860 | — — — 2 27 |
| 1880 | — — — 3 64 |
| 1895 | — — — 4 07 |
| 1896 | — — — 4 19 |

Si nous ajoutons maintenant à l'alcool en nature les boissons dites « hygiéniques », nous arrivons, faisant le total de leur alcool, à une consommation de 14 litres 19 d'alcool à 100° (plus de 35 litres d'*eau-de-vie*) *par tête*, y compris les femmes, les enfants et les gens sobres, car il y en a encore quelques-uns ! Voyez ce que cela peut faire par buveur !

Comparons maintenant la consommation française à celle de l'étranger.

A ne prendre que l'alcool en nature nous venons après la Belgique, la Hollande et l'Allemagne.

Mais, *au total*, nous venons en tête avec nos 14 litres 19 à 100° par *habitant*.

Voici au surplus le tableau comparatif :

| | |
|------------------------|-------|
| France..... | 14 19 |
| Belgique..... | 10 50 |
| Allemagne..... | 10 50 |
| Iles Britanniques..... | 9 25 |
| Suisse | 8 75 |
| Italie..... | 6 60 |
| Hollande | 6 25 |
| Etats-Unis..... | 6 10 |
| Suède..... | 4 50 |
| Norvège | 3 » |
| Canada | 2 » |

Mais il y a pis : en beaucoup de pays la consommation diminue ; chez nous elle augmente, ainsi qu'il ressort de la statistique suivante, empruntée à une thèse récente de M. Ruysen, statistique qui porte exclusivement sur les *boissons distillées*.

a) Nations où la consommation suit une marche croissante :

| | Années | Litres à 100° |
|------------------|--------------|---------------|
| 1° France..... | 1830..... | 1 1 |
| | 1894..... | 4 04 |
| | 1898..... | 4 54 |
| 2° Belgique..... | 1835-40..... | 3 6 |
| | 1893-94..... | 4 7 |

b) Nations où la consommation reste plus ou moins stationnaire ;

| | | |
|--------------------------------|-----------|------|
| 1° Hollande.... | 1841..... | 4 4 |
| | 1876..... | 6 » |
| | 1891..... | 4 4 |
| 2° Iles Britan- niques..... | 1852..... | 2 8 |
| | 1894..... | 2 2 |
| 3° Italie..... | 1880..... | 0 85 |
| | 1891..... | 0 35 |

c) Nations où la consommation suit une marche décroissante :

| | | | |
|----------------|-------------|----|----|
| 1° Allemagne | { 1887..... | 8 | 2 |
| | { 1894..... | 4 | 4 |
| 2° Suisse... | { 1878..... | 5 | 2 |
| | { 1894..... | 2 | 9 |
| 3° Etats-Unis. | { 1860..... | 5 | 75 |
| | { 1893..... | 2 | 85 |
| 4° Danemark. | { 1874..... | 10 | |
| | { 1890..... | 7 | |
| 5° Canada.... | { 1867..... | 3 | |
| | { 1892..... | 1 | 3 |
| 6° Norvège.... | { 1830..... | 8 | |
| | { 1891..... | 1 | 53 |
| 7° Suède..... | { 1829..... | 23 | |
| | { 1890..... | 3 | 2 |

Notez, Messieurs, que ce sont là, pour notre pays du moins, les chiffres *officiels*, c'est-à-dire très-au-dessous de la réalité, car la *fraude* est énorme, et les bouilleurs de cru, grâce à leur intolérable privilège, déversent clandestinement et annuellement dans le pays 700,000 hectolitres d'alcool!

D'après ces chiffres, vous pouvez prévoir le pullulement des débits de boissons en tout genre. Nous en avons 280,000 en 1830. Il y en avait en 1897, 500,000, et le flot monte toujours! Heureux Français! Nous possédons aujourd'hui un cabaret, en moyenne, pour 30 adultes. La proportion varie comme chiffre suivant les départements; dans l'Eure, le pays le plus alcoolisé de France, on en compte un pour 11 habitants, c'est-à-dire pour trois ou quatre adultes. Messieurs, il n'est pas

de race au monde qui puisse résister à cela!



Et je pourrais m'étendre sur l'alcoolisme en *famille*; montrer qu'il gagne les femmes; qu'on habitue l'enfant en bas âge à boire comme un « petit homme »; qu'en certaines régions de la France la « soupe à l'eau-de-vie » devient un plat national.

Messieurs, de tout temps, les nations se sont reproché leurs vices : nous disons parfois boire comme un Suisse, ou comme un Polonais, un Irlandais, etc., ne semble-t-il pas que nous devons dire simplement, comme un Français !

Et c'est ce que l'on commence à dire autour de nous en certains pays; « buveur d'absinthe » notamment, est devenu synonyme de Français. C'est qu'en effet de toutes les boissons empoisonnées, c'est la pire, qui prend la plus formidable extension. Je pourrais citer telle officine qui, une de ces dernières années a augmenté son débit de 400,000 litres, pour Paris seul! L'on est en droit d'évaluer la consommation française à 60 millions de litres! Quant à l'étranger, ah! Messieurs, il se défend : savez-vous le pays le plus atteint après nous — mais bien loin derrière nous — c'est l'Espagne; il ne lui manquait vraiment plus que cela. Mais notez que

de millions, nous passons à des milliers de litres. La Belgique, où la tache verte menace de s'étendre, va être protégée par une loi due à l'initiative d'un ministre d'Etat. Quant aux autres grandes nations, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, etc., c'est par quelques centaines de litres qu'on y expédie l'absinthe, pour les Français qui voyagent, sans doute.

Bien entendu, l'industrie des amers, des bitters, des apéritifs a pris une extension parallèle. C'est là avec celle de l'absinthe une véritable industrie « nationale ». Certains en parlent non sans fierté, d'autres en tirent de scandaleux bénéfices. Et gardez-vous de croire que ces gens, enrichis grâce à la sottise et à l'empoisonnement publics, jouissent d'une peu reluisante estime. Non, Messieurs ! ce sont des personnalités importantes. Ils conquièrent des distinctions honorifiques, des récompenses aux expositions universelles. Beaucoup ont la boutonnière étoilée ; ils n'en sont peut-être qu'au simple ruban ; mais laissez-les accumuler autour d'eux un peu plus de misère de folie et de crime ; aidez-les à empocher quelques millions encore, et vous les verrez parvenir à des grades plus élevés dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

*
* *

Tel est, Messieurs, le ruissellement de l'alcool en France.

Il semblerait vraiment que ce malheureux pays soit *cuit et recuit* de manière suffisante. Ce n'est point l'avis d'un de nos législateurs, M. Fleury-Ravarin. Cet honorable député a déposé sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant, entre autres choses, à « supprimer la participation aux amendes, accordée aux agents verbalisateurs » c'est-à-dire à rendre à peu près illusoire la répression de la fraude ; à faciliter « les petits transports de boissons » ; car il est clair, n'est-ce pas, Messieurs ? que l'alcool circule avec peine en ce pays ; enfin à « améliorer le régime administratif des débitants » car il tombe sous le sens qu'une profession dont les représentants ont passé en quelques années de 280,000 à 500,000, éprouve un pressant besoin d'être « améliorée » et encouragée.

Messieurs, ce projet de loi réunira, n'en doutez pas, une majorité énorme, car il reste en France une institution sur laquelle nul n'ose porter une main téméraire : c'est celle des marchands de vin.

*
**

Essayons maintenant de découvrir l'origine, la source de cette soif *nationale* et inextinguible ; cela est difficile, car cela est complexe. Ici je négligerai le vice, pour m'attaquer seulement aux erreurs, aux préjugés, qui d'ailleurs y conduisent fréquemment.

La plus populaire de ces erreurs, celle qui est fondamentale et les domine toutes, c'est que l'alcool produit de la *force*, qu'il est générateur de *travail humain*.

Cela est *faux, archi-faux*.

Est-ce que les animaux, les bêtes de somme, ont besoin d'alcool pour produire l'énorme quantité de travail qu'ils nous donnent ? Et ne me dites pas, que « ça n'est pas la même chose », c'est là une pure ineptie : nos *organes* diffèrent un peu — pas beaucoup — de forme ; mais nos *fonctions* sont pour l'essentiel, strictement identiques. Aussi de tout temps, les hommes désireux de s'entraîner aux grands travaux musculaires, aux luttes athlétiques, aux sports quelconques, ont-ils eu soin de supprimer l'alcool de leur régime.

La force des portefaix de Constantinople est proverbiale : ils sont presque tous buveurs d'eau et soulèvent des poids à faire pâlir nos alcooliques Forts de la halle.

Mais voici une expérience concluante à miracle : un industriel américain a divisé ses ouvriers, d'accord avec eux, en deux équipes de 20 hommes chaque, travaillant à *leurs pièces*. Les deux équipes recevaient une ration alimentaire identique, mais en plus, l'une d'entre elles consommait une certaine quantité de vin et de bière, l'autre buvant exclusivement de l'eau. Pendant les quatre premiers jours, l'équipe alcoolisée produisit

un peu plus que l'équipe aquatique. Au cinquième jour, les choses s'égalisèrent, et à partir du sixième jusqu'au vingtième jour, terme assigné à l'expérience, les buveurs d'eau l'emportèrent définitivement et de manière notable.

Cela fait, on recommença, en intervertissant les rôles : mêmes résultats. Que souhaiter de plus décisif ?

Non, l'alcool ne produit pas de force, mais de l'*excitation*, ce qui est bien différent, et l'ouvrier, sous son influence, est alimenté à peu près comme le cheval qui reçoit un coup de fouet. Et l'alcool excite, mais pour déprimer ensuite plus qu'il n'a excité ; il réchauffe, mais pour refroidir plus qu'il n'a échauffé ; il égaye, mais pour attrister plus qu'il n'a égayé ; l'alcool n'est pas un aliment, l'alcool n'est pas un réconfort, l'alcool est purement et simplement *un poison*.

Et comme vous êtes infestés de cette erreur, cause de la dégradation, de la déchéance et de l'asservissement de la classe ouvrière ! Que de fois, depuis plus de vingt ans que je vis en contact avec vous à l'hôpital, je vous ai entendu dire : « Ah, moi, Monsieur, je suis obligé de boire, c'est le métier qui veut ça ». C'est toujours le métier qui veut ça, que vous soyez d'ailleurs journaliers, maçons, peintres ou ébénistes. Messieurs, quand j'aurai découvert un métier qui « ne veut pas ça », je le ferai inscrire en lettres d'or sur les murs de cette salle.

Essayons donc de fixer ici, pour les boissons *potables*, où finit l'usage et où commence l'abus. Assurément, la limite est un peu arbitraire, mais enfin entre hygiénistes, on s'accorderait sans doute à peu près à admettre qu'un ouvrier travaillant au grand air peut raisonnablement absorber un litre de vin environ par jour, *ou bien* un peu plus peut-être de bière ou de cidre.

Je n'en dirais pas autant des bourgeois, qui, musculairement, travaillent peu, et qui mangent trop, ce qui n'empêche pas beaucoup d'entre eux de trop boire.

Et maintenant quels sont les effets de l'abus? Oh! en quelques lignes; mais on a écrit, je vous en prévient, sur ce sujet d'innombrables volumes.

D'abord je négligerai les *ivrognes*, pour m'occuper seulement des *alcooliques* (ce qui n'est pas la même chose), c'est-à-dire des gens qui s'empoisonnent à doses journalières *moyennes*; qui protestent très sincèrement qu'ils ne s'enivrent jamais, ce qui est souvent vrai, et qu'ils sont *sobres*, ce qui est faux: « Je bois *comme tout le monde*, voilà tout; c'est-à-dire 1 à 2 litres de vin à peine, un à deux petits verres, un ou deux apéritifs. » C'est là, Messieurs, de l'alcoolisme modéré; mais c'est tout de même de l'alcoolisme, et je vais vous dire comment il se manifeste.

Je sais bien d'ailleurs, que certaines gens

— de plus en plus rares — boivent pendant des années beaucoup plus, sans en souffrir en apparence. Oui, il y a des exceptions, et comme on en joue de ces exceptions ! comme on nous en parle, avec une admiration évidente, de ces gaillards, « forts comme des chênes » qui ont vécu jusqu'à 90 ans, en buvant une bouteille d'eau-de-vie par jour ! Mais il faut voir leurs enfants et surtout leurs petits-enfants ; et quant à la génération suivante, c'est bien simple : il n'y en aura pas.

Et c'est ce que j'essayais de faire comprendre à un de mes malades, alcoolique renforcé, me contant les exploits de son père « fort comme un chêne » et à qui je ne pus m'empêcher de répondre : Mais vous, malheureux, vous ne sentez donc pas quel misérable avorton vous êtes !

Prenons donc les choses en moyenne :

Voici, les premiers moments de bien-être et d'excitation agréable passés, les effets de l'ingestion modérée et habituelle d'alcool : c'est un léger malaise, un peu de dépression, une tendance à la moindre gaieté ; bref, on se sent « mal en train ». Cela se renouvelle et cela s'accroît. Dès lors, chaque organe participe pour une part à cette souffrance sourde. Mais c'est la nuit que d'ordinaire le trouble se manifeste avec évidence : l'alcoolisé a le sommeil nerveux, agité. Il rêve et ses rêves sont pénibles : c'est le cauchemar ; il voit des précipices, des animaux effrayants qui le

poursuivent ; il fait effort pour courir et leur échapper. Ou bien encore il repasse en rêve les choses de son métier : le charretier conduit ses chevaux, le boulanger pétrit son pain, etc.

Un tel sommeil est peu reposant, aussi le matin trouve l'alcoolique accablé de fatigue, le cerveau pesant, la tête creuse, la mémoire un peu hésitante, la main parfois aussi ; il a peu faim, mais en revanche il a très soif. Il recommence donc à boire, et dès lors « ça se dérrouille » et *tout va mieux*. Et voilà notre homme pris dans un cercle vicieux, dans un engrenage fatal, s'il n'a pas assez de clairvoyance personnelle pour comprendre, et d'énergie pour couper court.

Voulez-vous savoir maintenant combien il est parmi vous d'empoisonnés, en y comprenant ce degré le plus léger ? Eh bien, je crois rester au-dessous de la moyenne en évaluant cette proportion à 90 0/0.

Et combien n'en sont pas restés là ! Combien ont déjà en outre des troubles digestifs et de sensibilité ; la pituite, que vous nommez si judicieusement *picuite* ; des fourmillements, des crampes, une déchéance déjà appréciable de leur vitalité, de leur force, de leur intelligence. Combien, qui étaient de braves gens, au caractère ouvert et gai, sont devenus méchants, brutaux, querelleurs. Comme ils souffrent, et surtout comme ils font souffrir autour d'eux ! J'ai dans mon ser-

vice un jeune homme de 18 ans, qui me dit, comme je remarquais sa main mutilée : « C'est un coup de tranchet de papa ; il est méchant depuis qu'il boit de l'absinthe ». Et ce disant le pauvre garçon baissait la voix avec une nuance de crainte presque respectueuse.

Et les médecins, les gouvernants, le Parlement, la presse, la société toute entière qui connaissent ce coup de tranchet, et tant d'autres crimes, répètent avec sérénité : « Mon Dieu, oui, les hommes deviennent méchants quand ils boivent de l'absinthe ! » Et ne croyez pas qu'il en faille beaucoup ; un homme du monde, fort intelligent, me disait ces jours derniers : « Pendant longtemps j'ai bu avant dîner *une* absinthe, je me souviens qu'alors je me sentais toujours envie de me mettre en colère ».

Certes, Messieurs, les excuses ne vous manquent pas ; votre labeur est dur et vous avez peu de joie dans la vie. Au logis surchauffé ou froid, hanté par les soucis, rien ne vous attire. Mais au cabaret, les zines reluisent, et l'homme du comptoir, d'un beau geste, verse en vos verres un peu de gaieté factice et d'oubli ! Oui certes vous êtes excusables ! Les responsables sont ceux-là, qui dans un coup de folie vous ont jeté en pâture la liberté illimitée du commerce des boissons ; les coupables, sont les auteurs de la loi néfaste, de la loi *criminelle* du 17 juillet 1880 !

Poursuivons : les excès continuent, les doses augmentent, et voici, pour les prédisposés, les névroses de toute espèce, les paralysies, le délirium tremens, l'aliénation mentale.

Ce n'est pas tout : l'alcoolisé n'a pas seulement sa pathologie spéciale, il est en outre *plus* exposé aux maladies communes, et sous des formes *plus graves*. Ainsi la pneumonie, la fièvre typhoïde, l'érysipèle, toutes les maladies aiguës, les grands accidents, entraînent pour lui la prostration, ou le transport au cerveau. Alcooliques ! presque tous ces malades qui meurent d'un accès de fièvre *cérébrale*. Alcooliques ! presque tous ceux dont les faits-livers vous disent qu'en un accès de fièvre chaude, ils ont enjambé leur fenêtre ! Qu'on appelle donc les choses par leur nom, qu'on déchire le voile d'hypocrisie qui masque toutes choses, et la vérité finira bien par vous apparaître !

Ce n'est pas tout encore : l'alcool appelle les maladies chroniques et surtout la tuberculose, la phtisie, qui causent au total un *décès sur quatre*. Eh bien ! sachez cela, vous spécialement, infirmiers et infirmières, dont le dur métier vous expose tant à la contagion, et qui trop souvent vous alcoolisez, sachez cela : l'alcoolisme fait le quart ou le tiers de la phtisie.

Et voilà pour l'individu.



Voici pour la société et la race.

L'infanticide, le suicide, l'assassinat, le vol, sont huit fois sur dix, fils de l'alcool ; toutes les statistiques, en tous pays, le constatent unanimement. En France, on peut, département à département, suivre la marche parallèle, inexorablement liée, de cette série lugubre : alcoolisation intense, mortalité forte, natalité basse, criminalité élevée, aliénation mentale extensive. Tout cela se tient, s'enchaîne, s'appelle l'un l'autre avec une logique implacable. Exemple : l'Eure est le département le plus alcoolisé ; c'est aussi celui où l'on naît le moins, où l'on tue le plus, où l'asile d'aliénés regorge, etc., etc.

Tout récemment le jury de la Seine-Inférieure, où la consommation d'alcool est effrayante, rédigeait et signait à l'unanimité une adresse aux pouvoirs publics, pour attirer leur attention « sur l'action désastreuse de l'alcoolisme comme cause de la criminalité ». Huit crimes sur dix en moyenne sont dus à l'alcool !

Voulez-vous maintenant l'expérience inverse ?

En Suède, de 1830 à 1834, la consommation était annuellement par *habitant* de 23 litres, on compta 59 assassinats ; de 1875 à 1878, la consommation tombe à 5 litres et l'on compte 78 assassinats. Et notez bien (ce qu'on a

oublié de faire valoir) que de 1834 à 1875, l'effet personnel ou héréditaire de l'effrayante alcoolisation antérieure est *loin d'avoir pu totalement s'éteindre*.

Mais la déchéance de la *race* est de tous les crimes de l'alcool, le plus exécrationnel!

Je ne puis qu'*indiquer* : non-seulement la natalité décroît, mais la mortalité infantile chez les descendants d'alcooliques est énorme; parmi les survivants, une majorité de chétifs, de malingres, d'avortons, de candidats à l'idiotie, à l'épilepsie, à la phtisie. Voici d'ailleurs à ce sujet des statistiques éloquentes, dues à Legrain:

« Sur 215 familles de buveurs suivies pendant trois générations. Je trouve, au total:

| | |
|--------------------------------------|--------|
| 427 alcooliques..... | 50 0/0 |
| Dégénérés..... | 60 0/0 |
| Fous moraux, criminels..... | 14 0/0 |
| Enfants atteints de convulsions..... | 22 0/0 |
| Epileptiques..... | 17 0/0 |
| Aliénés..... | 19 0/0 |

Ainsi l'alcoolique éternise son mal en faisant souche de buveurs, d'idiots, de malades et non-valeurs de toute espèce.

Mais jetons un coup d'œil sur les victimes héréditaires qui, fort heureusement, ne vivent pas. Nous trouvons, sur 814 descendants :

| | |
|--------------------------|-------|
| Mort-nés..... | 46 |
| Nés avant terme..... | 37 |
| Morts prématurément..... | 121 |
| | <hr/> |
| | 174 |

Soit $1/5$ environ.

Joignons-y 55 cas de tuberculose qui démontrent cette vérité déjà proclamée que l'alcool est le père de la plitisie, et nous arrivons à la proportion non plus de $1/5$, mais de 32 0/0 ou $1/3$. » Quel déchet humain !

Et l'on vient déplorer, ajoute le D^r Legrain, que la France se dépeuple ! Et l'on en va chercher les causes bien loin, quand on peut toucher du doigt l'une de ces principales causes !

Quant aux survivants, ils ne sont pas indemnes, tant s'en faut : déchéance individuelle, diminution de la taille, voici la règle. De toutes parts, les conseils de revision s'en plaignent, et il est à ma connaissance, qu'en un département sur-alcoolisé, l'Orne, certaine localité fut incapable de fournir un conscrit ayant la taille. Et vous savez pourtant s'il est nécessaire d'être un « bel homme » pour faire partie des armées françaises !

*
* *

Messieurs, je n'ai pu qu'effleurer ce triste sujet, et cependant j'espère vous avoir convaincus qu'il y a là pour nous une question *vitale*, une question de *vie* ou de *mort* ; oui, c'est là, n'en doutez pas, l'*Affaire* ! Quelques

génération encore et ce glorieux peuple, dégénéré, déchu, vicié jusqu'aux moelles, sera en pleine, en irrémédiable décadence, et disparaîtra, étouffé par la croissance vigoureuse de nations mieux gouvernées, restées saines et fortes.

Assisterons-nous, impassibles, à cette déchéance? Je me refuse invinciblement à l'admettre. Oui, la rumeur anti-alcoolique commence, et de tous les côtés, depuis les travaux des Lancereaux, des Magnan, des Duclaux, des Laborde; depuis l'admirable rapport de Claude (des Vosges), les beaux discours de Lannelongue, de Debove; sous les efforts de nos Sociétés de tempérance stimulées avec tant de zèle par les Philbert et les Le grain; de tous les côtés, dis-je, les courages s'émeuvent et les bonnes volontés s'éveillent. La lutte s'organise: *à l'école*, sous l'influence de ministres comme MM. Poincaré, Charles Dupuy, Rambaud; *dans l'armée* où, je le sais, nos jeunes officiers deviennent sobres et prennent mieux conscience de leur rôle d'éducateurs moraux; et il me plaît de rendre ici un public hommage à l'éminent gouverneur de Madagascar, au général Galliéni, qui, imitant les Wolseley et les Kitchener, a chassé implacablement de ses colonnes les mercantis, vendeurs de boissons meurtrières; *dans la société* enfin: je ne vous en citerai pour preuve

que le succès de l'Union anti-alcoolique française qui comptait l'an dernier 150 sections adhérentes, et en compte aujourd'hui 389.

Quant à nous, médecins, dans le duel qui commence, notre rôle est tout tracé. Nous avons en alcoolisme une responsabilité *grave*, réparons de notre mieux. Nous y parviendrons, je pense; la génération médicale qui s'élève sera, je veux le croire, *fortement* anti-alcooliste. Parlons et agissons, groupons autour de nous les hommes soucieux de leur devoir; devenons, avec les sections locales des Sociétés de tempérance, autant de centres d'agitation. Et surtout, c'est là le grand point, portons la lutte sur le terrain *é-lecto-ral*. Que de toutes parts, dans les comices, des citoyens courageux, ralliant autour d'eux les timides, aillent questionner les candidats législateurs et leur demander des engagements *formels* pour la lutte dont l'avenir de ce pays est l'enjeu!

Oui, nous ferons tout cela, et d'autres choses encore; et nous verrons le Parlement, trop fidèle reflet de la soif populaire, poussé par la clameur anti-alcoolique de la partie saine de ce pays, obligé enfin à des mesures de défense contre l'empoisonnement national!

Encore un mot, tout personnel, Messieurs, et je m'arrête. Je suis fils d'un notaire de petit village qui, chargé de famille, vint à la

ville pour y chercher non pas fortune, mais subsistance. Il rencontra un négociant habile, et ils fondèrent ensemble une maison de *spiritueux*, qui prospéra. Grâce à ce hasard, j'ai pu faire des études classiques, devenir ce que je suis, et c'est à ce commerce en définitive que je dois l'honneur de parler aujourd'hui devant vous. Eh bien ! une part de mon enfance s'est écoulée dans les chais empestés de buées d'alcool ; j'ai vu, parmi les tonneaux et les foudres, des ouvriers aux yeux brillants, aux mouvements fiévreux ; j'ai vu sourdre des alambics le filet subtil qui s'infiltre dans le sang de France, et le vicie goutte à goutte. Aussi, jadis bénéficiaire de ce négoce et sachant aujourd'hui ce qu'est la formidable menace de l'alcool, je sens peser sur moi une responsabilité plus directe peut-être que d'autres. Voilà pourquoi, de tout mon pouvoir, je lutte contre le fléau qui nous avilit.

Quant à vous, qui n'êtes sans doute ni fils, ni parents d'anciens négociants en spiritueux, faites comme moi *tout de même*, luttiez de toutes vos forces contre *le Péril alcoolique* !







